

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 25 février 2020 à 20h30

Secrétaire de séance : Louis BOCCHINO

Présents (6) : Thida AO, Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Isabelle CAVALLO, Xavier DELAPORTE, Christophe ERROUET

Absents excusés (2) : Elsa CHARRIER, Sébastien SAULE

Absents (1) : Roselyne FONSECA

Pouvoirs (1) : Elsa CHARRIER donne pouvoir à Isabelle CAVALLO

Quorum (5) : atteint

1. Modification de l'ordre du jour

- Le conseil municipal valide la proposition d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour
- Cantine scolaire – tarif pour personnes extérieures

2. Approbation du PV de la précédente séance du conseil

Date du conseil municipal	Votants	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 janvier 2020	7	7	0	0	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le procès-verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du procès-verbal avec le déroulement de la séance.

3. DÉLIBÉRATIONS

DCM 15 - FINANCES - Compte administratif 2019

			DEPENSES	RECETTES	R - D
Report d'invst de l'exercice N-1	Investt	B'		24 545,02	24 545,02
M14 réalisation de l'exercice	fonctt	A	602 348,91	782 521,79	180 172,88
	invstt	B	611 604,82	514 656,08	-96 948,74
TOTAUX de l'Exercice			1 213 953,73	1 493 701,06	304 292,35
M14 Report de l'exercice N-1	fonctt	C			0,00
	invstt	D	0,00	196 523,19	196 523,19
M14 TOTAL	fonctt	A+C	602 348,91	782 521,79	180 172,88
	invstt	B+D	611 604,82	735 724,29	124 119,47
	TOTAL	A+B+C+D	1 213 953,73	1 518 246,08	304,292,35
M14 RAR	fonctt	E			
	invstt	F	267 460,00	76 402,00	-191 058,00
	TOTAL	E + F	267 460,00	76 402,00	
M14 Résultat cumulé	fonctt	A+C+E	602 348,91	782 521,79	180 172,88
	invstt	B+D+F	879 064,82	787 581,27	-91 483,55
	TOTAL	A+B+C+D+E+F	1 481 413,73	1 594 648,08	113 234,35
M14 Proposition de report en N+1			déficit	excédent	
	fonctt		0	0	0
	invstt		0,00	304 292,35	304 292,35

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 16 - FINANCES - Compte de gestion 2019

Il s'agit d'approuver le compte de gestion du trésorier qui est conforme au compte administratif.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTEE

DCM 17 - FINANCES - Affectation des résultats 2019

Proposition d'affectation des résultats de l'exercice 2019 :

- Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement 180 172,88 €
- Déficit d'investissement affecté à l'investissement 0 €

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTEE

DCM 18 - FINANCES - Budget principal 2020

Il s'agit de valider le budget comme suit (en €)

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	226 175,00		
Charges de personnel	233 500,00	Autres produits	82 524,00
Atténuation de produits	5 900,00	Impôts et taxes	393 512,00
Contributions	93 765,00	Dotations et participations	232 927,00
Charges financières	21 700,00	Autres produits de gestion courante	48 500,00
Charges exceptionnelles	2 100,00	Produits exceptionnels	39 810,00
Dotation aux amortissements	77 100,00		
Dépenses imprévues de fonct	10 000,		
Virement sect° investissement	127 033,00		
Opérations patrimoniales	-		
Déficit de fonctionnement	-		
TOTAL	797 273,00		797 273,00

INVESTISSEMENT			
Indus taxe aménagement	9 760.00	Excédent fonctt affecté à inv	180 172.88
Dépenses imprévues d'inv	10 000.00	Excédent investissement N-1	124 119.47
Amortissement des subventions	32 810.00	Virement de la section de fonctt	127 033.00
Divers	6 020.00	Emprunt	10 333.00
Remboursement des emprunts	233 600.00	Produits des cessions	157 573.65
Sous total des dépenses classe 2	730 335.00	TLE/TA	6 000.00
		Opérations d'ordre	3 720.00
		FCTVA	41 441.00
		Subventions d'équipements	291 312.00
		Créances déduction tva	3 720.00
		Amortissement des dépenses d'inv	77 100.00
TOTAL	1 022 525		1 022 525

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTEE

DCM 19 - Réseaux du Pré du Comte – marché de travaux lot 1 – Avenants

Il s'agit de valider les avenants au marché de travaux dus à des ajustements de tracés de réseaux effectués en cours de chantier.

Tranche ferme / en € HT	ASS	FT	EP	Total SPE73	BT	TOTAL
Montant initial du marché	125 294,16	50 484,00	10 234,01	186 012,17	39 699,75	225 711,92
Avenant validé le 25/06/19	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 980,04 €	1 980,04 €
Montant actualisé au 25/06/2019	125 294,16	50 484,00	10 234,01	186 012,17	41 679,79	227 691,96
Avenant à valider le 25/02/20	-4 147,79	1 205,22	1 214,57	-1 728,00	-0,63	-1 728,63
Montant final	121 146,37	51 689,22	11 448,58	184 284,17	41 679,16	225 963,33
TOTAL des avenants TF	-4 147,79	1 205,22	1 214,57	-1 728,00	1 979,41	251,41

Tranche optionnelle / en € HT	ASS	FT	EP	Total SPE73	BT	TOTAL
Montant initial du marché	110 801,47	48 902,65	6 031,72	165 735,84	40 908,63	206 644,47
Avenant validé le 17/07/19	1 982,74	1 647,72	0,00	3 630,46	745,18	4 375,64
Montant actualisé au 17/07/19	112 784,21	50 550,37	6 031,72	169 366,30	41 653,81	211 020,11
Avenant à valider le 25/02/20	-5 620,46	1 363,05	353,71	-3 903,70	-748,57	-4 652,27
Montant final	107 163,75	51 913,42	6 385,43	165 462,60	40 905,24	206 367,84
TOTAL des avenants TO	-3 637,72	3 010,77	353,71	-273,24	-3,39	-276,63
TOTAL DES AVENANTS TF et TO	-7 785,51	4 215,99	1 568,28	-2 001,24	1 976,02	-25,22
Montant final TF + TO				349 746,77	82 584,40	432 331,17

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 20 - Vente d'anciens meubles de l'école par le Sou des Ecoles

Il s'agit d'autoriser l'association le Sou de l'école à vendre 2 ensembles de table et banc et 2 imprimantes à son bénéfice pour financer des projets école.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 21 - Travaux de rénovation des cloches de l'église – demande de subvention

Il s'agit de valider le plan de financement réactualisé comme suit :

- Dépenses 5755 € HT
- Subvention état 35% 2014,25 €
- Subvention CD73 24% 1381,20 €
- Autofinancement 2359,55 €

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 22 - Programme de travaux 2020 éclairage public – demande de subvention

Il s'agit de valider la demande de subvention au SDES et au PNRG comme suit

- Dépenses (15 points lumineux, 1 horloge) 7820 € HT
- Subv SDES 3380 €
- Subvention PNRG 2875 €
- Autofinancement 1565 €

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 23 - Navette de ski – Principe de répartition des frais

Il s'agit de valider le principe d'une répartition des frais de navette de la part financée par les communes au prorata du nombre d'habitants DGF (qui intègre les résidences secondaires à raison d'1 habitant par résidence).

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 24 - Cantine scolaire – tarif personne extérieure

Il s'agit d'établir un tarif des repas pour les personnes extérieures à l'école pour les stages organisés à l'EMA en période scolaire, sur la base du prix de revient soit 11 €/repas.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 25 - Vieux Château – Teppaz - Don de la parcelle B55 à la commune

Dans le cadre de l'intervention de l'association mémoire des Entremonts sur les ruines du Château aux Teppaz, les propriétaires de la parcelle B55 ont accepté de la donner à la commune. Les frais de notaire seront à charge de la commune.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 26 - Vieux Château – Teppaz - Bail emphytéotique avec les propriétaires

Dans le cadre de l'intervention de l'association mémoire des Entremonts sur les ruines du Château aux Teppaz, les propriétaires des parcelles B51, B53, B54 et B56 ont accepté de les mettre à disposition de la commune par bail emphytéotique de 99 ans, loyer 1 €/an.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 27 - Convention avec l'association Mémoire des Entremonts – mise à disposition des terrains du vieux château

L'association Mémoire des Entremonts a sollicité la commune pour pouvoir réhabiliter les ruines du Château aux Teppaz et éviter de nouvelles dégradations. L'opération foncière ayant enfin abouti (voir les 2 précédentes délibérations) Il s'agit de valider la convention de mise à disposition de ce tènement au bénéfice de l'association mémoire des Entremonts.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 28 - Maison Blanche - Renouvellement de la convention de mise à disposition de bien au bénéfice de l'association Solidarité Entremonts et Peuples

Il s'agit de renouveler la convention de mise à disposition de ce bâtiment au bénéfice de l'association Entremonts et Peuples.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 29 - ASSAINISSEMENT – Demande de recours gracieux de M. MARGUE

Il s'agit de valider la réduction de sa facture à hauteur du quart de l'écart entre sa consommation moyenne sur 3 ans et sa consommation 2019. Sa consommation moyenne est de 20 m³, sa consommation 2019 est de 1129 m³. L'écart est de 1109 m³. Le quart de cet écart est 272 m³ x 0,965 €/m³, soit 267,30 € à valoir sur ses prochaines factures.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 30 - CAMPING – Attribution de la DSP et convention

Il s'agit d'attribuer la DSP à M Bertrand BARD et de valider la convention de DSP.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 31 - PERSONNEL - Mandatement du Centre de gestion - risque statutaire

Il s'agit de valider le mandatement du Centre de gestion de la Savoie pour lui permettre de lancer une consultation en vue de la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque statutaire.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DELIBERATION REPORTEE : vote des taux des taxes locales

4. SUJETS TRAITES

- **Avancement des projets en cours**
 - **Réseaux du Pré du Comte** : le lot 1 tranche optionnelle a été réceptionné. Les habitants peuvent réaliser leurs travaux en vue de leur raccordement.
 - **Traversée du bourg** : consultation des entreprises de travaux lancée fin janvier pour réception des offres le 6 mars. Réunion avec les propriétaires riverains le 1^{er} février et le 24 février pour les trottoirs et l'enfouissement des réseaux secs. Certains aménagements devront être revus pour être compatibles avec leurs demandes.
 - **Eglise** : réception de la chaudière le 9 mars.
 - **Adressage** : commande des plaques et poteaux validés. Le bon à tirer est en cours.
- **Comptes rendus des réunions communales ou thématiques**
 - Nous voulons des coquelicots
 - Château des Teppaz / Mémoires des Entremonts
 - Eclairage public / SOBECA / G Vieu
 - Commission finances
 - Réception travaux Pré du Comte
 - Bornage aux Varvats
 - Rencontre CD73 / ornière le long de la RD45c à St Même
 - Commission finances

- Notaire – signature de l'avenant au bail emphytéotique Les Champs du pain
- Mariage de Laurence Thiévenaz
- Mariage de Maëlle Pascal
- Traversée du bourg – réunion propriétaires riverains
- Eglise / Chaudière opération de pré réception
- **Comptes rendus des réunions intercommunales**
 - CCCC – conseil communautaire
 - AADEC / centre de loisir
 - Cantine / recrutement
 - AG SCIC abattoir du Fontanil
 - CCCC – commission économique
 - PNRC – réseau de chaleur
 - SDES – information sur les marchés de l'électricité
 - CCCC – service instruction d'urbanisme
- **Recrutement cantine et convention avec St Pierre d'Entremont Isère** : 2 candidatures reçues pour le poste et 2 à venir. Pour mémoire, la convention de répartition des frais de personnel n'est pas tacitement reconductible. Un bilan devra être fait avant le 15 avril pour savoir si le dispositif est reconduit ou pas. Ce sera l'occasion de revoir le portage du poste de cuisinier afin de rééquilibrer les dépenses avancées par chacune des communes.
- **Recrutement secrétariat** : Hélène Guyon a fait part de son souhait de rejoindre la mairie de DULLIN (à mi-temps pour commencer puis à 80%). Elle devrait quitter la mairie d'ici juin. Un recrutement sera lancé dès qu'elle aura fait sa demande officielle de mutation.
- **Préparation des élections municipales**
- **Veille sociale**
- **M Monsinjon / locataire d'un appartement communal aux Bandet** : impayés récurrents de loyer, taxe d'ordures ménagères, redevance assainissement. La procédure proposée par la CAF pour mettre en place un plan d'apurement de la dette a échoué. Le locataire n'a pas transmis son attestation d'assurance, cause de résiliation du bail. Le conseil municipal décide d'engager une procédure d'expulsion.
- **Bâtiment Notre Dame** : le bail emphytéotique avec la CCCC sera mis en délibération au conseil communautaire du 5 mars. L'AEP l'a validé. Signature possible le 13 mars.
- **Arrêté antipesticide** : collecte de fonds lancée sur Leetchi pour financer la défense de la commune dans la procédure engagée par la Préfecture de la Savoie.
- **Appartement / ancien presbytère** : attribution de ce logement à 3 co locataires César et Victor BRON, Germain MONMARQUET.
- **Rencontre collectif cantine St Etienne de Crossey le 9 mars**

5. DECISIONS prises dans le cadre des délégations du conseil municipal à la Maire

- Parcelles C771-C772-C769-C786 Saint Même d'en haut
- Parcelles C547-C549 Champ Curt
- Parcelles A643-A670 La Fracette

6. COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Ministère de l'éducation – réponse à la motion du conseil municipal en soutien aux enseignants.

-----&-----

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mercredi 11 mars 2020 à 19h30